

**PRESENTS** : MIRMAND Laurent, CARTIER Christine, CHAPPON Claude, PROHET Michelle, DEMAS Paul, RAMOUSSE Michel, SALANON Gérard, PERGIER Odile, DUMAS Yvette, COUTANSON Frédéric, GIRARD Franck, MANIVIT Sandrine, FERRY Fabienne, VIGNAL Hervé.

**EXCUSES** : JOUVHOMME Karen (a donné pouvoir à CARTIER Christine), SOULAS Elisabeth (a donné pouvoir à PROHET Michelle), DELAVAY COURTIAL Caroline, PITAVY Benoît, CHARBONNIER Fanny.

Le 11 mars 2022, une convocation avait été adressée aux membres du Conseil Municipal pour une séance le 17 mars 2022 à 20h00.

**PRESIDENT DE SEANCE** : MIRMAND Laurent    **SECRETAIRE DE SEANCE** : DUMAS Yvette

**PRESENTATION DE MICROFOLIES (MUSEE NUMERIQUE)**

N° DE DELIB	POINTS DE L'ORDRE DU JOUR	DECISIONS
2022/021	<u>DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE</u>	La délibération a désigné par 16 voix POUR Yvette DUMAS
2022/022	<u>ADOPTION DU COMPTE-RENDU DU 27 JANVIER 2022 A 20H30</u>	Délibération approuvée par 16 voix POUR
2022/023	<u>COMPTE DE GESTION DU LOTISSEMENT LES JARDINS DE FADEZE</u>	Délibération approuvée par 16 voix POUR
2022/024	<u>COMPTE DE GESTION LOTISSEMENT LE CLOS D'OLLIAS</u>	Délibération approuvée par 16 voix POUR
2022/025	<u>COMPTE DE GESTION DE LA COMMUNE</u>	Délibération approuvée par 16 voix POUR
2022/026	<u>COMPTE ADMINISTRATIF 2021 - ELECTION DU PRESIDENT DE SEANCE</u>	Délibération approuvée par 16 voix POUR
2022/027	<u>COMPTE ADMINISTRATIF DU LOTISSEMENT LES JARDINS DE FADEZE</u>	Délibération approuvée par 15 voix POUR
2022/028	<u>COMPTE ADMINISTRATIF LOTISSEMENT LE CLOS D'OLLIAS</u>	Délibération approuvée par 15 voix POUR
2022/029	<u>COMPTE ADMINISTRATIF DE LA COMMUNE</u>	Délibération approuvée par 15 voix POUR
2022/030	<u>SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS</u>	Délibération approuvée par 11 voix POUR et 4 ABSTENTIONS (Claude CHAPPON, Président du Festival, Michelle PROHET, Secrétaire du Festival, Frédéric COUTANSON, Trésorier du FCA, Odile PERGIER, Secrétaire du Réveil)
2022/031	<u>PRET RELAIS</u>	Délibération approuvée par 16 voix POUR
2022/032	<u>CONTRIBUTION OGE</u>	Délibération approuvée par 15 voix POUR – 1 voix CONTRE (Christine CARTIER)
2022/033	<u>PAIEMENT DE LA TAXE FONCIERE SUR LES BIENS DE SECTION</u>	Délibération approuvée par 16 voix POUR
2022/034	<u>ENFOUISSEMENT TELECOM BOULEVARD VERCINGETORIX</u>	Délibération approuvée par 16 voix POUR

2022/035	<u>ENFOUISSEMENT TELECOM FAUBOURG DU MARCHEDIAL</u>	Délibération approuvée par 16 voix POUR
2022/036	<u>TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC FAUBOURG DU MARCHEDIAL</u>	Délibération approuvée par 16 voix POUR
2022/037	<u>ENFOUISSEMENT BT FAUBOURG DU MARCHEDIAL</u>	Délibération approuvée par 16 voix POUR
2022/038	<u>VERSEMENT D'UN FONDS DE CONCOURS A LA CAPEV – GEPU ROUTE DE LA CHAISE-DIEU ET APPROBATION DE LA CONVENTION</u>	Délibération approuvée par 16 voix POUR
2022/039	<u>RECENSEMENT DE LA POPULATION – PAIEMENT DES AGENTS RECENSEURS – DISPOSITIONS COMPLEMENTAIRES</u>	Délibération approuvée par 16 voix POUR
2022/040	<u>BIEN DE SECTION DE BOUGERNES – BAIL A FERME</u>	Délibération approuvée par 16 voix POUR
<u>QUESTIONS DIVERSES ET COMPTES-RENDUS</u>		

Laurent MIRMAND,  
Maire de CRAPONNE-SUR-ARZON

